



Réserve Naturelle GORGES DU GARDON



LETTRE D'INFORMATION N°1 - MARS 2017

Gardons le contact !

La Réserve Naturelle Régionale a le plaisir de vous présenter sa première lettre d'information !

La Réserve Naturelle Régionale qu'es aquo ? Faisons le point sur la genèse de la création du site et sur ses missions actuelles



Un peu d'histoire...

La Réserve Naturelle Régionale (RNR) des gorges du Gardon a été créée sous l'impulsion de la commune de Sanilhac-Sagriès et d'une association régionale, le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R). Ces deux organismes ont souhaité mettre en place une protection forte sur des terrains dont ils étaient propriétaires pour faire face à une fréquentation touristique et sportive intense et peu contrôlée, ainsi qu'à des projets d'aménagements divers qui menaçaient la conservation du patrimoine naturel du site. Ils ont choisi de proposer à l'Etat la création de la Réserve Naturelle Volontaire des gorges du Gardon, qui a vu le jour par arrêté préfectoral le 5 juin 2001. En 2005, suite à la loi "Démocratie de proximité", le statut de Réserve Naturelle Volontaire est remplacé par celui de Réserve Naturelle Régionale et la tutelle du site est transférée au Conseil Régional. Le classement est

réalisé en 2007, puis en 2009 pour 10 ans, à la suite d'une extension de périmètre. Aujourd'hui, la Réserve Naturelle Régionale des gorges du Gardon s'étend sur 491 hectares sur la commune de Sanilhac-Sagriès et quasiment exclusivement en rive gauche du Gardon. Elle est gérée par la commune et le CEN L-R.

La Réserve Naturelle Régionale en action

Au quotidien, deux salariés du CEN L-R travaillent à la gestion du site autour de trois grandes missions : la protection du patrimoine naturel (à travers la compétence de police de l'environnement), la gestion du patrimoine naturel (entretien de sentiers, nettoyage de déchets, ouverture de milieux) et la sensibilisation du public (sorties à destination du grand-public et des scolaires, édition de documents et d'outils de communication, etc.). Pauline Bernard est la Conservatrice de la RNR. Elle a principalement en charge le suivi de la mise en oeuvre du plan de gestion, document cadre des actions menées sur le site, ainsi que la gestion administrative et financière du site. Elle travaille à l'entretien et la création de partenariats, anime certaines sorties et chantiers nature et effectue ponctuellement des suivis naturalistes. Maxime

Gaymard, lui, est le Garde Technicien de la RNR. Il possède la compétence de Police de l'Environnement. Il est donc chargé de faire respecter la réglementation du site par les usagers. Il réalise également des travaux de gestion et la plupart des suivis naturalistes, notamment sur les araignées et les insectes, ses spécialités.

Les gorges du Gardon, un espace remarquable

Les gorges du Gardon présentent un paysage spectaculaire support d'une biodiversité méditerranéenne typique, parfois rare et protégée. Pour préserver ce paysage, ainsi que les milieux et les espèces qui s'y trouvent, différents outils sont mis en place : Site Classé, Site Natura 2000, Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope, Espace Naturel Sensible, Réserve Naturelle Régionale... A chacun sa superficie, son rôle et ses leviers d'actions pour une protection efficace du patrimoine naturel ! Plusieurs structures entrent en jeu dans la gestion de ces différents périmètres, comme le Syndicat Mixte des gorges du Gardon ou le Conseil Départemental du Gard pour ne citer qu'eux. Un document de synthèse sera prochainement disponible en Mairie pour vous informer de manière claire sur tous ces aspects.



Une enquête auprès des habitants



De novembre 2016 à février 2017, 4 étudiants en Master II "Ingénierie en écologie et en gestion de la biodiversité" à l'université Montpellier II, ont été missionnés par les gestionnaires de la RNR pour rencontrer des habitants du village et des visiteurs, dans le but de connaître, à travers un

questionnaire, leur perception du site et recueillir leurs interrogations sur celui-ci. Peut-être les avez-vous rencontrés ? Au total, 95 personnes ont été interrogées. Les habitants et les usagers ont plutôt une bonne connaissance du site et de sa richesse naturelle et culturelle et citent souvent des espèces emblématiques (Aigle de Bonelli, Castor d'Europe). Les personnes interrogées précisent être attachées au caractère naturel et sauvage du site. Le statut de Réserve Naturelle Régionale est malgré tout mal identifié et noyé parmi les autres outils existants (Natura

2000, Site Classé...). De même, les gestionnaires du site et leurs missions sont peu connus. Appréciant se balader sur le site, les personnes interrogées souhaitent avant tout que soit préservé à l'avenir le cadre unique et sauvage du site, tout en y développant le tourisme local. Des attentes spécifiques ont été exprimées pour le développement d'une meilleure communication sur les activités de la RNR. Le rapport d'enquête complet est visible en ligne : www.cenlr.org/gorges-du-gardon, dans la rubrique "La documentation".

Le programme d'animations 2017

Comme chaque année, la RNR des gorges du Gardon propose des animations à Sanilhac, gratuites et ouvertes à tous, entre le mois de mars et le mois de novembre.

Au programme de cette année : découverte des rapaces

nocturnes, des amphibiens, des insectes, des araignées, des oiseaux, de la faune nocturne, de la faune cavernicole, balade contée, balade gourmande et conférences.

Le programme complet de l'année 2017 est disponible en

Mairie de Sanilhac-Sagriès ou en ligne à l'adresse suivante : www.cenlr.org/gorges-du-gardon/animations.

Attention, notez que la participation à la plupart des événements nécessite une inscription préalable.

L'espèce du moment : la Gagée de Granatelli

Dans chaque lettre d'information, un zoom est fait sur une espèce de faune ou de flore à découvrir sur le site.

La Gagée de Granatelli est une petite plante de 5 à 15 cm de la famille des Liliacées. Elle est une des 4 espèces protégées de flore connues sur la Réserve Naturelle Régionale des gorges du Gardon. Elle affectionne les zones de pelouses sèches bien exposées au soleil. C'est une plante géophyte, c'est-à-dire qu'elle dispose d'organes, les bulbes, lui permettant de passer la saison hivernale enfouie dans le sol. La fleur, qui apparaît entre février et avril, est hermaphrodite : elle possède des organes mâles et femelles. La fécondation peut être autogame (auto-fécondation) ou entomogame (effectuée par les insectes). Cette reproduction sexuée, réalisée grâce à la fleur, est complétée par une reproduction asexuée, par clonage de bulbes. Ainsi, certaines populations de Gagée de Granatelli, comme celles de la RNR, ne fleurissent que très rarement... voire jamais ! La reproduction asexuée est rapide et efficace mais conduit la population à s'affaiblir génétiquement et à avoir alors plus de difficultés à s'adapter aux changements de l'environnement.

Parallèlement, des menaces pèsent sur l'habitat de l'espèce. La fermeture du milieu est aisément contrôlée par du débroussaillage manuel léger. Le retournement du sol par les sangliers est en revanche plus difficile à empêcher.

Le suivi de l'espèce mené depuis 2014 sur 5 placettes a montré, après une augmentation significative des effectifs de la population en 2015 (suite des travaux d'ouverture du milieu), une stabilité de ceux-ci en 2016. Les suivis 2017 seront effectués au mois de mars.



CONSERVATOIRE
D'ESPACES NATURELS DU
LANGUEDOC-ROUSSILLON

Immeuble le Thèbes
26 allée de Mycènes
34000 Montpellier

04 67 02 21 28
06 27 03 30 84
gardon@cenlr.org



Commune de Sanilhac-Sagriès

COMMUNE DE SANILHAC-
SAGRIÈS
Mairie de Sanilhac-Sagriès
Place de la Mairie
30700 Sanilhac-Sagriès

04 66 22 20 89

sanilhac.mairie@wanadoo.fr

Vous avez la parole!

Cette lettre est aussi la vôtre ! Une question ? Une remarque ? Un coup de cœur ? Un coup de gueule ? Ecrivez-nous par mail (gardon@cenlr.org) ou par courrier (Mairie de Sanilhac-Sagriès, Place de la Mairie, 30700 Sanilhac-Sagriès). Nous ferons apparaître dans la mesure du possible vos messages dans la prochaine lettre ou vous répondrons directement.